



Menace et harcèlement sur ma messagerie

Par **levizarddu68**, le **18/06/2013** à **08:16**

[fluo]bonjour[/fluo]
Suite à des échanges de message sur nos adresses respectives lors d'une rencontre avec une femme . Elle m'a complètement charmé en m'envoyant des photos d'elle dénudée auquel j'ai moi aussi envoyé des photos de moi et depuis cette personne me menace et me fait chanter en me demandant de l'argent (200 , 500, 2500 et 5000 euros à ce jour) sinon elle met ces photos sur le net et elle porte plainte. Mais j'ai payé une somme de 200 euros pendant cette période car ses menaces me faisaient peur. Et aujourd'hui elle continue en me menaçant soit disant à porter plainte contre moi. Alors que ça fait 1 mois qu'elle me harcèle tous les jours.j'ai fait de la dépression et pensé à moment commettre l'irréparable . Que dois je faire ?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **Consuelo**, le **18/06/2013** à **18:21**

Bonjour,
laissez filer, c'est une arnaque! C'est d'ailleurs bien connu depuis longtemps! Tapez arnaque à la webcam et vous allez être tout surpris de ce que vous allez découvrir!
Cordialement

Par **levizarddu68**, le **20/06/2013** à **06:47**

Sauf qu'elle m'a envoyé le numéro et l'adresse email de son soit disant avocat

Par **Lag0**, le **20/06/2013 à 07:18**

Bonjour,
Vous dites :
[citation]Suite à des échanges de message sur nos adresses respectives lors d'une rencontre avec une femme. Elle m'a complètement charmé en m'envoyant des photos d'elle dénudée auquel j'ai moi aussi envoyé des photos de moi[/citation]
Si la situation est bien celle-ci, je ne vois pas bien pour quel motif elle porterait plainte, il n'y a ici aucune infraction pénale !
Sauf si, ce que vous nommez "femme" est une mineure...

Par **levizarddu68**, le **20/06/2013 à 08:00**

Justement je ne sais rien de cette personne elle m'a dit s'appeler julie alors que sur son facebook c'est aurélie et en plus elle habite en côté d'ivoire

Par **Lag0**, le **20/06/2013 à 08:19**

[citation]et en plus elle habite en côté d'ivoire[/citation]
Comme par hasard...

Par **levizarddu68**, le **20/06/2013 à 08:40**

Et elle continu de me harceler voilas un mois en demandant de la payée sinon elle met les photos sur le net

Par **Lag0**, le **20/06/2013 à 11:36**

Malheureusement, concernant la diffusion des photos, vous n'avez pas trop de possibilités pour l'empêcher. A voir si elle le ferait vraiment...
En revanche, pour une éventuelle plainte, vous n'avez pas grand chose à craindre, et "l'avocat" doit être tout aussi bidon que le reste, sinon il ne se rendrait pas complice d'une extorsion de fonds...

Par **levizarddu68**, le **21/06/2013 à 09:34**

Est ce que je dois porter plainte?

Par **levizarddu68**, le **22/06/2013 à 23:41**

Son avocat m'a contacté

Par **Lag0**, le **23/06/2013** à **09:23**

Comme il vous a été indiqué dès le début, ceci est une arnaque bien connue. Il n'y a pas plus d'avocat qu'autre chose...

Par **levizarddu68**, le **23/06/2013** à **11:39**

Voilà un des messages de l'avocat monsieur Gassert Thomas : Quelle Chantage
???rnarrangez vous qu'elle ne prenne pas cette plainte sinon , je pense que devant le tribunal
Français vous aurrez tord, elle vous a dit ce que vous risquez après ce que vous avez fait
???rnla loi est maintenant très stricte sur ce genre de chose raison pour laquelle il y a eu (le
mariage homosexuel) sur le territoire. Moi je suis un avocat si je commence l'ouverture de votre
dossier je pense que ce n'est pas bon pour vous alors essayez de trouver une entente tout les
deux Moi je suis sûr de régler de la loi. Mr Joy>>.

Par **Lag0**, le **24/06/2013** à **07:49**

Je crois qu'un avocat aurait certainement eu l'occasion d'apprendre à écrire correctement...